

Annualisation en EPS

Classes de 2ndes, 1ères et Terminales Bac Pro

Chers Parents,

Suite à la réforme de la voie professionnelle de 2019 qui définit le volume horaire de référence de l'EPS, nous avons mis en place une organisation et une planification qui permettent de répondre à ses exigences, en l'occurrence de satisfaire chaque niveau de classe à un cours d'EPS hebdomadaire de 2h30.

Cependant, proposer des cours fixes d'EPS de 2h30, n'est pas vraiment réalisable, car nous dépendons d'installations sportives extérieures avec des créneaux imposés de 2h00 et surtout, insérer un créneau de 2h30 dans les emplois du temps des classes est extrêmement complexe.

D'autre part, les classes de terminales Bac Professionnelles bénéficieront à nouveau de 3h00 d'EPS hebdomadaires.

Ainsi, pour la rentrée scolaire de septembre 2024, nous reconduisons nos annualisations pour toutes les classes. Celles-ci se présentent sous la forme de mini stage massé de 2 ou 3 journées selon le niveau de classe.

2ndes:

30 semaines / 4 cycles EPS

- 1 er cycle de 9 séances de 2h00/hebdo = 18h00
- 2^{ème} cycle de 9 séances de 2h00/hebdo = 18h00
- 3^{ème} cycle de 9 séances de 2h00/hebdo = 18h00
- 4^{ème} cycle de 4 séances de 2h00/hebdo + 2 journées annualisation (2 x 6 heures) + 1h00 présentation annualisation = 21h00

Les 2 journées d'annualisation seront prévues au second semestre. Dates qui restent encore à être précisées.

1ères:

28 semaines / 3 cycles EPS

- 1 er cycle de 11 séances de 2h00/hebdo = 22h00
- 2^{ème} cycle de 11 séances de 2h00/hebdo = 22h00
- 3^{ème} cycle de 5 séances de 2h00/hebdo + 2 journées annualisation (2 x 6 heures) = 22h00

Deux séances de rattrapage pour l'ensemble des trois APS de 2x 2h00

Les 2 journées d'annualisation seront prévues au second semestre. Dates qui restent encore à être précisées.

Pour les terminales le mini stage sera de trois journées d'annualisation programmées dès la rentrée scolaire.

Terminales:

22 semaines/3 cycles EPS

- 1er cycle stage massé de 20h00 + 1 séance de rattrapage de 2h00 = 22h00
- 2ème cycle de 10 séances de 2h00/hebdo + 1 séance de rattrapage de 2h00= 22h00
- 3^{ème} cycle de 10 séances de 2h00/hebdo + 1 séance de rattrapage de 2h00= 22h00

Les 3 journées d'annualisation sont planifiées à la rentrée :

- Lundi après-midi du 02/09/2024 de 13h00 à 18h00
- Mardi 03/09/2024 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Mercredi 04/09/2024 de 8h00 à 12h00 et de le CCF de 13h30 à 18h00